

Dingy en Vuache

Bulletin d'information et compte-rendu des séances du conseil municipal
du 5 août et du 2 septembre 2008



DANS CE BULLETIN

- Réponse du quizz communal
- Notes d'informations, infos Téléthon
- Des cigognes au pays du Vuache
- Contrat Rivières
- Le site Internet

www.dingy-en-vuache.fr

Octobre 2008

~ LE MOT DU MAIRE ~

Et oui, l'été est bien terminé, place à la rentrée. Malgré un été pluvieux et frisquet, nous n'avons pas la chance de bénéficier d'un bel «été indien».

Le premier signe marquant la fin des vacances est la rentrée des classes. J'en profite, au nom du conseil municipal, pour souhaiter la bienvenue à nos nouvelles enseignantes :

Madame Béatrice COLLET et Mlle Charlotte GROS qui travaillent à mi-temps et ont en charge les élèves du CP et CE1 ainsi qu'une partie de la grande section de maternelle.

Je souhaite également une bonne rentrée à Mme Christine AUBEL - notre Directrice - qui enseigne en maternelle et à Mlle Nelly HAUDRY qui assure les cours en CE2, CM1 et CM2.

Je n'oublie pas le personnel communal rattaché au groupe scolaire, ni les enfants qui sont au nombre de 78 cette année.



Hugurette GIREME et Christine AUBEL



Béatrice COLLET



Charlotte GROS



Nelly HAUDRY

Dans nos foyers, ce mois de septembre est marqué par l'arrivée de diverses taxes : pour commencer, la taxe foncière suivie par la taxe d'habitation. Comme vous pouvez le constater, ces dernières ont légèrement augmenté, ceci pour permettre le financement d'une partie de nos dépenses.

Cet été, lors d'une rencontre avec notre trésorier -monsieur Charbon- ce dernier m'a fait remarquer qu'il semblerait que, comparativement aux communes du même groupe, environ 15 % du foncier bâti ne serait pas déclaré à Dingy-en-Vuache. C'est pourquoi je demande à chacun de vérifier si, lors de travaux d'agrandissement, création de piscine ou autre aménagement, la déclaration d'impôts correspondante a bien été effectuée. Il est important que chacun déclare correctement ses biens afin que chacun paie son dû le plus justement.

Depuis la réforme du permis de construire en octobre 2007, la déclaration d'achèvement de travaux pour une maison ou ses annexes, repose uniquement sur la responsabilité du propriétaire sous forme d'une déclaration sur l'honneur, au même titre que la déclaration de revenus, avec des répercussions pouvant être lourdes en cas d'infraction. Aussi, je lance cet appel aux personnes concernées afin qu'elles régularisent leur situation, en précisant qu'aucune pénalité de retard ne sera appliquée pour les années précédentes, lors de leur mise en conformité. En revanche, il n'en sera pas de même pour les contrevenants.

Pour terminer, comme vous avez pu le constater, les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau sur la route départementale 7 à Raclaz sont enfin terminés. Ceux de la route communale 3 « de Vers Branche » en direction de Raclaz Haut, réalisés par l'entreprise BTP Vuache, vont démarrer.

~ REPONSES DU QUIZZ COMMUNAL ~

Voici les réponses du petit questionnaire sur notre village présenté dans le dernier bulletin de cet été.

1/ Nombre de communes limitrophes ?

- 5 communes 6 communes 7 communes_

Pour faire le tour du village de Dingy-en-Vuache, un promeneur devra passer par les 7 communes environnantes. En partant de **VULBENS**, direction l'est vers **VALLEIRY** pour ensuite bifurquer vers **CHENEX** puis plein ouest pour **JONZIER-EPAGNY** suivi de **SAVIGNY**, il lui faudra ensuite grimper sur le Vuache par **CHAUMONT** et redescendre d'**ARCINE-CLARAFOND** vers VULBENS. Il n'est pas nécessaire de passer par le village de CHEVRIER... mais ça fait déjà un bon tour à pied !!

-

2/ Nom des habitants de Dingy ?

- Dingois Dingiens Dingos_

Les Dingiens sont les habitants de Dingy-Saint-Clair (commune de Haute Savoie, proche d'Annecy)

Les **dingos** sont des chiens sauvages australiens

Les habitants de Dingy-en-Vuache sont donc les **Dingois** et les **Dingoises**.

3/ Age du doyen de la commune ?

- 84 ans 89 ans 94 ans_

Messieurs Jean ROSAY et René DIELENSEGER sont tous deux nés en 1919. Le 1^{er} en avril, le second en Août. C'est donc monsieur **Jean ROSAY** le doyen de notre commune.

4/ Nombre d'entreprises à Dingy ?

- 2 4 5_

De nombreux artisans, commerçants ou professions libérales ont choisi notre village pour y résider. Les entreprises qui y sont implantées sont beaucoup moins nombreuses. On peut cependant trouver :

- | | | |
|----------------------------|------------------------------------|----------------|
| - un poissonnier | Le Pélican (MORENNES) | 04.50.04.20.30 |
| - une fleuriste | L'Ame des Fleurs (RACLAZ) | 06.81.94.41.15 |
| - un service de dépannage | Atouservices (RACLAZ) | |
| - une entreprise d'usinage | Vuichard Michel S.A (JURENS) | |

...sans oublier presque autant d'exploitations agricoles.

5/ Superficie de Dingy ?

- 7,8 km² 8,5 km² 9,7 km²_

6/ Nombre habitants ?

- 456 536 646_

Il s'agit du chiffre non définitif du dernier recensement de 2008. Les données consolidées devraient être disponibles prochainement. Lors des précédents recensements, il avait été dénombré 395 habitants en 1999 et 336 en 1990.

~ REPONSES DU QUIZZ COMMUNAL ~

7/ Nombre de travailleurs frontaliers a Dingy ?

120 160 200_

Ce nombre de 160 est basé sur les déclarations faites auprès du secrétariat de la mairie lors de l'inscription des nouveaux arrivants ou en cas de changement de situation professionnelle. C'est alors cette déclaration qui permet de définir le montant reversé au titre de la compensation financière genevoise, correspondant à une part non négligeable des revenus de notre commune.

8/ Nombre de hameaux qui constituent notre commune ?

5 6 7_

Ces 5 hameaux sont : **Raclaz, Dingy, Bloux, les Morennes et Jurens.**

9/ Nombre de conseillers à la mairie ?

9 11 15_

Les communes de 500 a 1500 habitants ont **15 conseillers municipaux**. La précédente équipe municipale était constituée de 11 élus car la commune avait moins de 500 habitants.

10/ Nombre de vaches a Dingy ?

155 185 210_

Essentiellement des vaches laitières. Ne sont pas comptabilisés les veaux et génisses, ni les vaches placées sur des herbages en location.

11/ Nombre d'enfants scolarisés a l'école cette année ?

60 70 80_

78 exactement le jour de la rentrée, repartis dans les 3 classes à niveaux multiples dirigées par la directrice, madame Christine AUBEL, pour les maternelles (28 enfants), mesdames Béatrice COLLET et Charlotte GROS chacune à mi-temps pour les classes de CP et CE1 (22 enfants) et mademoiselle Nelly HAUDRY pour les CE2, CM1 et CM2 (28 enfants)

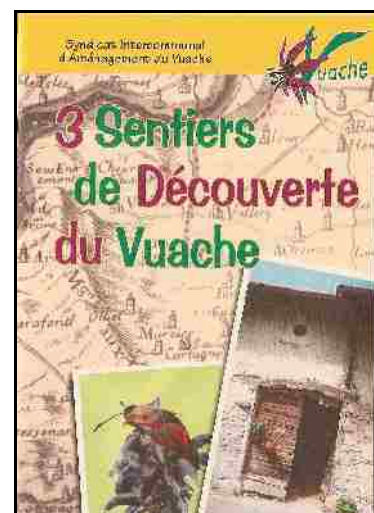
12/ Sur le fascicule joint, où a été prise la photo de la première page ?

Jurens Dingy Raclaz Haut

Plus exactement, au niveau du lieu-dit **Les plans**.

A noter que de nombreux sentiers pédestres balisés existent dans la région. Régulièrement, le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache** organise des journées découvertes sur des boucles balisées mises en place sur le territoire, dont les fiches de valorisation sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie. Des aménagements sont mis à votre disposition : parkings, panneaux d'informations et tables de pique-nique.

Pour plus d'information : www.pays-du-vuache.fr



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 AOUT 2008

1. EMPRUNT DEXIA - PASSAGE EN TAUX FIXE

Le conseil municipal analyse les 2 propositions transmises par DEXIA pour passer l'emprunt « transfert assainissement » restant dû en taux fixe, sachant que cette clause était déjà prévue dans le contrat initial. Il retient la proposition d'échéances annuelles sur 19 ans, remboursables à partir de février 2009, au taux de 5,30 % et charge monsieur le maire de faire appliquer cette décision.

2. QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal étudie une demande du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache concernant la détérioration d'un chemin rural entre Chênex et Jurens et choisit la possibilité de création d'un sentier pédestre parallèle dans la forêt, sans participation financière de la commune.
- Dans le cadre du démarrage des travaux d'éclairage public du bas de Jurens, il sollicite deux riverains afin que la matérialisation des domaines privés et publics soit rétablie.
- Il émet un avis favorable à la proposition préfectorale d'augmentation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2007.
- Il est informé des nouvelles dispositions entrant en vigueur début 2009 qui mettent à la charge de la commune le financement de la partie publique des raccordements électriques des projets de construction ou des projets de lotissement et réfléchit au financement et aux conséquences pratiques et administratives de l'application de ces lois du 10 février 2000, du 13 décembre 2000 et du 2 juillet 2003.
- Il est sollicité à nouveau pour participer à l'organisation de la course «Gentleman Cycliste des élus et employés communaux» qui aura lieu le 20 septembre 2008.
- Il prend acte de la permanence de Monsieur Claude Birraux - député- qui recevra le public le 2 septembre 2008 à la Mairie de Valleiry de 17 h à 19 h.
- Il entend un compte rendu sommaire sur le Centre ECLA depuis sa création.

3. URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance d'une demande de permis de construire déposée par :

- Monsieur Christophe DOUBLET pour une deuxième modification de la villa qu'il a acquis au lotissement du bois joli
- Monsieur Roberto SCILIPOTI et Mademoiselle Yael FORNET pour une réhabilitation de ferme à Raclaz Haut.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2008

1. AVENANT CONVENTION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DES TERRAINS COMMUNAUX

Dans le cadre du projet de réalisation d'un parking derrière le groupe scolaire pour lequel un échange de parcelles a été décidé, le conseil municipal accepte de modifier les articles 1, 2 et 5 de la convention temporaire d'occupation des terrains communaux du 23 mai 2005, sous forme d'avenant.

2. LOCATION MATERIEL TECHNIQUE

La demande de location du matériel technique étant pratiquement inexistante, le conseil municipal décide de ne plus louer le tracteur et le tractopelle aux particuliers. Il laisse le broyeur à la location à la journée (entre 7 h et 19 h) au tarif de 100 € par jour.

3. DELIBERATIONS FISCALES

Après avoir pris connaissance de la législation en vigueur, le conseil municipal n'apporte aucune modification à la fiscalité actuelle.

4. POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Monsieur le maire informe de la cessation d'activité au 31 décembre 2008 de Monsieur Carrel qui va faire valoir ses droits à la retraite prochainement. Le conseil municipal réfléchit à son remplacement et décide de créer un poste à temps complet au 1^{er} janvier 2009 après avis du Comité technique paritaire et de supprimer le poste actuel de 23/35eme d'heures.

5. VIREMENT DE CREDITS

Le conseil municipal décide de virer la somme de 201.495,00 € du compte 21531 au compte 2315 du budget eau 2008 afin de permettre le règlement des travaux de réseau eau par acomptes.

6. COUPE DE BOIS

Le conseil municipal enregistre deux inscriptions et décide d'ouvrir une coupe de bois cet automne. Il est fixé un droit d'affouage à 170 euros et désigne messieurs Roger Sergnieux, Dominique Correnti et Youri Denise comme responsables de coupe.

7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le conseil municipal organise une visite de la commune samedi 27 septembre à 9 heures.
- Il est informé de la remise en état le 11 septembre de la matérialisation entre la limite privée et publique à l'entrée de Jurens.
- Il prend connaissance du bilan 2006-2007 transmis par ERDF (ex EDF).
- Il prend connaissance du rapport d'activité 2007 transmis par la Communauté de Communes du Genevois.
- Il prévoit une réunion de la commission « Patrimoine » le mardi 16 septembre à 20 heures.
- Il est invité samedi 13 septembre à 9h30 à Vigny, par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache, pour une découverte des sentiers du Vuache.
- Il est invité au Salon transfrontalier « création-reprise d'entreprise » qui se déroulera le 24 septembre au complexe Martin Luther King à Annemasse de 10h à 19h.
- Les élus du conseil communautaire sont invités à la première conférence publique « les rendez-vous d'Archamps » le vendredi 26 septembre à 20h30.
- Il entend le compte rendu des délégués communaux aux commissions logement et économie de la Communauté de Communes du Genevois.
- Il fait le point sur les inscriptions et le projet du Téléthon.
- Un point est fait sur l'avancement des travaux depuis le début du mandat.

La séance est levée à 23h20.

~ NOTE INFORMATION ~

LOCATION SALLE

Le conseil municipal propose de louer la salle communale de la cantine et ses annexes, en priorité aux habitants, associations et entreprises de la commune.

Les locaux sont prévus pour un effectif maximum de 45 personnes.

Le règlement intérieur organisant la location ainsi que les termes de la convention d'utilisation des locaux est disponible au secrétariat de la mairie

Les tarifs de location (y compris la cuisine et vaisselle) et caution sont :

Habitants de la commune	250 €
Personnes extérieures de la commune	350 €
Montant de la caution	500 €

GARDERIE

La garderie du matin « Le Réveil matin » est opérationnelle depuis le jeudi 4 septembre 2008.

Ce service de garde des enfants scolarisés à l'école de Dingy est ouvert tous, les jours de classe de 7h20 à 8h20 dans la salle de motricité des maternelles.

La vente de cartes de pré-paiement de 10 heures pour 30 € aura lieu le 1^{er} lundi de chaque mois, entre 16h30 et 18h00 à la cantine.

A noter que les ventes des tickets de cantine par la mairie (5,75 €) ainsi que les cartes de garderie municipale du soir (2€/heure) auront lieu aux mêmes dates.

TELETHON

La journée du **6 décembre** 2008 sera l'occasion pour notre commune de participer aux diverses activités du Téléthon. Le fil rouge est, comme indiqué dans le dernier bulletin, la traversée des différents villages du Vuache par un équipage tirant un dévidoir de pompier.

Dans chaque village des animations auront lieu pour regrouper et dynamiser les spectateurs qui viendront encourager les bénévoles voulant participer à ce défit ou simplement déposer une obole dans une urne qui sera mise à disposition.

Le thème retenu pour notre commune est « LES CINQ SENS ». Des ateliers seront accessibles à tous dans la salle de la mairie pour solliciter le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe et le toucher de chacun d'entre vous par des petits jeux de reconnaissance. Rendez-vous donc le samedi 6 décembre à partir de 9h00 pour tester votre acuité et pour accueillir pompiers et bénévoles par un bon vin chaud vers 10h30.

Dans l'après midi, le centre ECLA sera le point de regroupement pour une petite marche qui permettra de mettre en lumière une fresque, suite à la vente de bougies au passage du dévidoir.

Vers 18h30, un spectacle de clown pour les enfants et un repas marquera le début de la soirée qui se poursuivra avec le Big Band Jazz de Feigères, pour finir par un karaoké.

Vous êtes donc tous les bienvenus pour participer à cette journée, que vous soyez participant ou pour donner un coup de main à l'organisation et la mise en oeuvre de cette journée.

Les formulaires d'inscription sont toujours disponibles à la mairie et à la MJC.

Samedi **18 octobre**, sous le préau de l'école maternelle de Vulbens, tous les bricoleurs (enfants et parents) sont attendus pour fabriquer panneaux et décoration de la grande manifestation. Venez avec vos pinceaux, peinture, papier crépon,...

~ NOTE INFORMATION ~

ROUTE DE RACLAZ

Les travaux d'assainissement sont terminés sur la route départementale CD7. Le revêtement a été entièrement refait, permettant d'avoir une route en bien meilleur état que les semaines précédentes. Le bon état de la route fait que la vitesse des usagers l'empruntant s'est accrue de façon inconsidérée, voire dangereuse pour les riverains, les piétons et les enfants se rendant aux arrêts de bus.

Il est rappelé que la vitesse est limitée à 50km/h en agglomération et même à 40km/h comme l'indique un panneau à l'entrée de Raclaz. Il serait donc bénéfique pour tous de respecter et faire respecter ces limitations de vitesse.

Ce respect des règles de sécurité routière devrait s'appliquer au quotidien, **cela va sans dire... mais c'est mieux en le redisant !!!**

BULLETIN

Le bulletin dans sa forme actuelle est en cours de révision. L'équipe communication est en train de travailler sur une nouvelle présentation pour les futurs bulletins. Nous profitons donc de ce numéro pour vous demander si des informations non présentes actuellement vous sembleraient utiles dans l'avenir.

Merci donc de déposer vos suggestions (périodicité, contenu, format et présentation actuelle, distribution ou autre) dans la boîte aux lettres de la mairie, auprès de vos élus ou sur l'espace Forum ou la rubrique Contact du site Internet de la commune (voir dernières pages)

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Suite à de nombreuses plaintes déposées en mairie et à la gendarmerie, nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite. Pour la sécurité et le bien être de tous dans notre village, les personnes concernées sont tenues de prendre les dispositions nécessaires.

De plus, par respect pour le voisinage, il serait bienvenu de veiller à ne pas laisser aboyer ou pleurer les chiens continuellement en l'absence des propriétaires.

APE

L'**A**ssociation des **P**arents d'**E**lèves de DINGY EN VUACHE a pour but de réunir des fonds par le biais de manifestations, afin de financer les sorties scolaires choisies par les enseignantes.

Les différentes manifestations sont menées grâce à la mobilisation des bénévoles :

- . La traditionnelle vente de «Lasagne-choucroute» : les enfants passeront prendre vos commandes durant les vacances d'octobre
- . La fête de Noël le samedi 20 décembre dès 14h,
- . Le concours de belote, le samedi 10 janvier à 20h30 et son repas à partir de 18h30,
- . La fête de l'été.

~ DES CIGOGNES BLANCHES AU PAYS DU VUACHE ~

Dans la soirée du mardi 26 août 2008, les habitants de la commune de Valleiry ont pu observer un groupe de cigognes blanches en pleine migration, faisant une halte pour la nuit et se perchent en toute sécurité, sur les toits des maisons, des immeubles et même sur les grues !

62 oiseaux ont été comptabilisés au total. Les ornithologues de la LPO présent sur place ont observé que certains d'entre eux étaient bagués. L'analyse des inscriptions lues sur les bagues (au nombre de 29) permettra de connaître la région exacte de provenance, mais on sait déjà que les bagages ont été réalisés par la Station Ornithologique Suisse, ce qui indique que les cigognes proviennent probablement de la région des lacs (Neuchâtel, Constance) au Nord de la Suisse. Le lendemain matin, on pouvait encore observer les oiseaux sur la commune de Vulbens (plus que 59), au lieu dit « Les Vergnes ». Les oiseaux ont alors pris leur envol vers 9h15.

Rappelons que la montagne du Vuache présente un intérêt faunistique majeur, en particulier pour les oiseaux. C'est en effet une importante voie de migration à l'automne et au printemps (défilé de l'Ecluse et Golet du Pey), essentielle pour les rapaces (le deuxième site identifié à ce titre en France), avec près de 25 000 oiseaux de proie régulièrement comptabilisés au passage et des centaines de milliers d'autres oiseaux (passereaux, pigeons, etc...).

Les oiseaux en provenance du nord, où ils ont séjourné tout l'été pour se reproduire et nidifier, rejoignent à l'automne les régions d'hivernage (sud de l'Europe ou Afrique équatoriale) et empruntent toujours les mêmes couloirs de migration. Ils sont en effet confrontés à un obstacle majeur : l'Arc Alpin, qui les force à le longer au nord jusqu'au lac Léman. Ils suivent alors la vallée du Rhône pour rejoindre les côtes méditerranéennes, puis l'Espagne et le détroit de Gibraltar. Ils choisissent toujours les secteurs où les courants ascendants sont les plus favorables, afin de minimiser leurs efforts.

C'est la pleine période de migration pour les cigognes blanches et depuis 2 semaines les membres de LPO, installés sur la commune de Chevrier au lieu dit « Champ Vautier », ont pu comptabiliser plus de 500 individus.

Depuis de nombreuses années, le site du défilé de l'Ecluse fait l'objet d'un suivi régulier de la migration. La LPO assure environ 120 journées de comptage par an, dans le cadre de l'opération « Têtes en l'air », avec le soutien de la région Rhône-Alpes. L'association a également un rôle de *veille écologique*. Il semble en effet que certaines espèces soient en nette diminution.

La LPO organise le samedi 4 et dimanche 5 octobre 2008, 2 journées gratuites dans le cadre de l'« Eurobirdwatch » : journées européennes de sensibilisation à la migration. Deux sites d'accueil seront tenus par les bénévoles de la LPO à Vulbens (Collogny) et à Chevrier (Champ Vautier).

Renseignements : 04 50 27 17 74
Internet : <http://haute-savoie.lpo.fr/>



~ INFOS REGIONALES ~

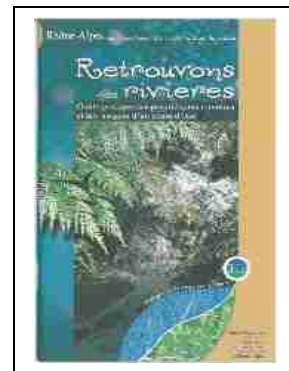
Le Contrat de Rivières travaille pour vous !

Engagée dans le programme de restauration et d'entretien (PPRE) des boisements de berges et de gestion du bois mort sur les cours d'eau de l'Est du canton depuis février 2007, la Communauté de Communes du Genevois (CCG) va commencer à traiter les rivières de l'Ouest (de Viry à Chevrier) à compter de l'hiver 2008-2009.

Dans un souci d'améliorer la communication et l'implication des riverains et de la population locale pour les travaux restant à réaliser, elle va organiser trois réunions publiques d'information :

- jeudi 9 octobre à 19h, à St-Julien Espace Jules Ferry,
- mardi 14 octobre à 19h30, à Valleiry rez-de-chaussée de la Mairie,
- samedi 18 octobre à 13h30, à Viry salle du conseil municipal.

Ces réunions permettront de rappeler les droits et les devoirs des propriétaires riverains de cours d'eau, d'expliquer le cadre réglementaire de l'intervention, puis de préciser la démarche suivie ainsi que la nature des travaux qui pourront être entrepris. Un guide pratique reprenant ces éléments sera distribué, et sera ensuite disponible en Mairie de chaque commune (cf. photo ci-contre).



Dans la continuité de ces réunions publiques, la CCG vous convie à retenir dès à présent les dates de participation à des demi-journées thématiques sur le terrain. Les objectifs sont de créer du lien entre la population locale et les riverains en leur permettant de se réapproprier leurs responsabilités, notamment en apprenant des techniques simples d'entretien, pour garantir l'équilibre général des ruisseaux.

Malgré les caprices de la météo, il est d'ors et déjà prévu d'aborder les thèmes :

- | | |
|----------------------------------|--|
| - samedi 18 octobre à Viry | « Plantes invasives », de 15h à 17h |
| - samedi 1 novembre à Valleiry | « Risque d'inondation », de 13h30 à 16h |
| - samedi 15 novembre à St-Julien | « Risque d'inondation », de 13h30 à 16h |
| - samedi 22 novembre à St-Julien | « Erosions et embâcles », de 13h30 à 16h |
| - samedi 29 novembre à Valleiry | « Erosions », de 9h à 16h |
| - samedi 6 décembre à Archamps | « Biotope forestier », de 13h30 à 16h |
| - samedi 13 décembre à Vulbens | « Plantes invasives et veille », de 13h30 à 16h |

Lors de ces demi-journées de terrain, la CCG a prévue de vous faire découvrir un site propice (lieu précisé lors des inscriptions et dans la presse) à l'explication de la thématique choisie, de vous préciser la nature des interventions qui seront menées et de vous informer sur les moyens dont vous disposez pour les pérenniser.

Au cas où la météo ne serait pas avec nous, une solution de repli est néanmoins envisagée, avec présentation en salle, pour chacune de ces sorties.

Les inscriptions sont obligatoires, gratuites et ouvertes à tous (riverains ou non).

Elles se feront jusqu'à la veille de la sortie, avant 16h, auprès de :

M. Pierre LOISEAU (technicien de rivières de la CCG) 04.50.95.91.42 - ploiseau@cc-genevois.fr

M. Armand COURRIOUX (Guide rivières CPIE Bugey-Genevois) 04.50.59.00.61 - fier@guide-riviere.net

Comptant sur le plus grand nombre d'entre vous pour pérenniser les interventions du Contrat de Rivières, nous nous tenons à votre disposition et seront ravis de vous accueillir lors de ces séances.

Pierre LOISEAU - pour le Service Rivières



~ INTERNET ~

Le site web de notre commune a été publié officiellement, dans sa présentation et son nom actuel, en avril 2007. Il est simple à trouver sur Internet puisqu'il porte le nom de la commune -avec des tirets- suivi du suffixe .fr Une demande auprès de la mairie puis un accord d'exploitation par l'organisme en charge de vendre le nom de domaine a permis d'obtenir l'adresse internet ci-dessous :

www.dingy-en-vuache.fr

Une recherche par le principal moteur de recherche avec les mots DINGY et VUACHE suffit pour faire apparaître en première ligne le site du village.

Le CITIC74, centre de ressources informatiques basé à Archamps, est en charge de l'hébergement (location d'espace informatique pour stocker les pages du site) de notre site et des adresses mails qui y sont liées. Ce fournisseur de services Internet nous met à disposition des services et produits de qualité, y compris lors de la mise en oeuvre du réseau informatique de l'école primaire.

Une fois que vous serez sur le site, il vous sera simple de naviguer par le menu de gauche où sont regroupées par rubrique les principales informations de la vie du village.

Vous pouvez en faire votre page de démarrage ou ajouter ce site dans vos Favoris avec les options situées en haut à gauche. La page d'accueil est détaillée sur la page suivante de ce bulletin.

Ce site devrait permettre de répondre à vos questions pratiques, vous faire découvrir d'autres aspects du village ou vous permettre de vous exprimer par le biais de Forum.

Il ne tient pas qu'à l'administrateur de ce site de le faire vivre et de le faire évoluer : toutes les remarques, idées, articles des internautes et des habitants de la commune sont les bienvenus. Une rubrique permet en effet de rentrer en CONTACT afin d'échanger vos impressions ou critiques. Il est bien entendu également possible de transmettre courriers ou documents qui auraient une place sur le site par la boîte aux lettres -postale cette fois- de la mairie qui transmettra. Ces articles pourront également être diffusés dans le bulletin municipal.

Voici une des pages du site, abordant ici des informations historiques sur la commune fournies par l'un de nos citoyens fier de faire partager ses connaissances.

Eric LE ROUX - administrateur du site

Page par défaut
Favoris
Plan du site

Dingy en vuache

Page historique de Dingy-en-Vuache

Page d'accueil
News
ECOLE
APE
VILLAGE
MAIRIE
ALBUM
Découvertes
Liens
infos
Documents
Contact

Présentation
Raclaz
Dernières nouvelles
Calendrier scolaire
Manifestations
Effectif
Conseil d'école

ison seigneuriale de la fin du Moyen Age.
tir du carrefour de la croix une route monte. Comme la pente est forte, elle tourne mais
min était rectiligne. Sur la droite se trouve la maison-forte. On la date du XVIe siècle. Le rez-de-
nt un four à pain, une gigantesque meule et des placards en blocs taillés. A l'étage, il y a des
ades doubles ou à linteau trilobé. Une grande cheminée chauffe le bâtiment. Une galerie court
ge. A l'angle nord-est se trouvait une tour carrée dont le sommet a été rasé : on dit que les
du XVIe siècle en seraient responsables. Non loin se trouvait un puit. En-dessous, il y avait des
granges et un four.
En 1730 la maison appartenait à l'abbé Pierre-Humbert de Blancheville, frère du seigneur du Vuache. Les
Anciens racontaient qu'il se rendait à l'église de Dingy par le petit chemin aujourd'hui coupé par l'autoroute.

L'ancienne église
Jadis Dingy avait son église. En 1481 elle est dédiée à saint Pierre parce qu'elle dépend de la cathédrale Saint
Pierre de Genève. Au XVIe siècle elle fut reconstruite et placée sous la protection de saint Christophe. On peut
encore admirer son portail ogival, surmonté d'une date : 1554. Les paroissiens manquaient d'argent pour les
réparations. Faute d'entretien, l'église se dégrade au XVIIIe siècle. A la Révolution elle brûle en partie. En
thermidor an XI [juillet 1803] l'évêque réunit les paroisses de Dingy et Chevrier à Vulbens. Toutefois, on
continua quelque temps d'inhumier. En 1851 les Collomb d'Arcine font ériger au carrefour un croix portant

Terminé

Internet | Mode protégé : activé

100%



~ INTERNET ~

La première page sur laquelle vous arrivez est la page d'accueil, où sont présentées les informations les plus récentes.

L'**Agenda** vous indiquera les manifestations ou les informations du village.

La rubrique **Dernières mises à jour** présente les pages à aller visiter. Ce sont généralement les 3 dernières modifications sur le contenu du site (la liste complète des mises à jour est disponible sous la rubrique **News**)

Les **Infos à venir** concerne les rubriques qui seront bientôt ajoutées ou mises à jour sur le site.

L'option de **Recherche** permet, à la manière de Google, de présenter toutes les pages du site contenant le mot indiqué dans la zone de saisie.

Enfin, les 3 colonnes oranges en bas donnent quelques indications actuelles :

- la fréquentation du site (totale, journalière et instantanée)
- le sujet d'actualité du moment : un clic sur l'image présente la page abordant le sujet.
- et enfin, le sujet de tous et de tout moment : la météo locale du jour

Agenda :
Pensez à retourner, avant le 15 septembre, à la mairie ou la MJC, le formulaire d'inscription pour le Telethon 2008.

Dernières mises à jour :
 - [Calendrier scolaire 2008/2009 \[new\]](#)
 - [L'ancienne église de D'ingy-en-Yuache sera-t-elle rasée ? réponse](#)
 - [Photos du départ de Nathalie + surprise de Pascal](#)

Infos à venir :
Les comptes rendu des réunions du conseil municipal du 5 Août et du 2 Septembre seront bientôt en ligne.

Google Recherche personnalisée

Visiteurs

Total
1 4 2 0

Aujourd'hui
1 2

Connecté(s)
1

Actualités



Le temps

Uingy-en-Yuache - (452)
jeudi 04 septembre 2008



11h00 20 °C

METEO CONSULT
Par téléphone **32 01**

De nombreuses photos sont présentes aux rubriques **VILLAGE** et **ALBUM**

Page d'accueil

News

ÉCOLE

APE

VILLAGE

MAIRIE

ALBUM 2006

Découvertes 2007

Liens 2008

Infos

Documents

Contact